

PV - CONSEIL DE L'AGL

CONSEIL N°1 DU 26 juin 2022

ORDRE DU JOUR

Matinée

10h00 : Accueil des conseiller·ères

10h15 : Approbation de l'ODJ et du PV du précédent conseil + informations

10h30 : Cooptations

10h45 : Retour sur l'atelier violences sexistes et sexuelles

11h15 : Point d'info sur le calendrier académique

11h45 : Point d'information Mise au Vert (MAV) et formation de pré-rentrée

12h00 : Présentation du budget prévisionnel d'été et vote

12h30 : Repas

Après-midi

14h00 : Note étudiant·es Hors-UE

14h30 : Vote des mandats et Respo communication

15h00 : Présentation des commissions

16h00 : fin du Conseil

PRÉSENCES

- Présent·es

Noms	Prénoms	A procuration de..
Abdi	Ahmed	/
Brasseur	Michel	/
Chramti	Yassine	Théo Dubrulle
Dallemagne	Maximilien	Pricillia Kayoka
Dejalle	Luc	Fiorile Michaux
Diallo	Oumou Hawa	Hodane Mustapha Abdi

Donnay	Nicolas	Terence Edison
Duquesne	Aurore	/
Ed-Danouni	Fatima	Kaoutar El Bouarat
El Medjoub	Inès	Nana Tounkara
Geerts	Maxime	Bastien Latour
Havelange	Justine	Gabrielle Meyers
Joveneau	Julia	Adam Malila
Koustougeras	Iphigénie	Nadège De Meulemeester
Lefebvre	Hélène	Olivia Sasportes
Mac Donough	Marie	Cloé Legrand
Maertens	Géry	Louis-Philippe Gérard
Mandan	Eduard	Lucas Cauwels
Mirasola	Anaïs	Natacha Beachenyov
Nazimi	Yazdan	/
Noppe	Simon	Noé Fache
Pigeon	Eva	Wail Qadari Jamai
Ramnauth	Nylan	Thomas Delire
Van Cutsem	Dorsan	Henry Maes

- Représenté-es

Noms	Prénoms	Donne procuration à..
Beachenyov	Natacha	Anais Mirasola
Cauwel	Lucas	Eduard Mandan
De Meulemeester	Nadège	Iphigénie Koustougeras
Delire	Thomas	Nylan Rammnauth
Dubrulle	Thomas	Yassine Chramti
Edison	Terence	Nicolas Donnay
El Bouazati	Kaoutar	Fatima Ed-Danouni
Fache	Noé	Simon Noppe

Gérard	Louis-Philippe	Géry Maertens
Kayoka Kotananga	Pricillia	Maximilien Dallemagne
Latour	Bastien	Maxime Geerts
Legrand	Cloé	Marie Mac Donough
Maes	Henry	Dorsan Van Cutsem
Malila	Adam	Julia Joveneau
Meyers	Gabrielle	Justine Havelange
Michaux	Fiorile	Luc Dejalle
Moustapha Abdi	Hodane	Hawa Diallo
Qadari Jamai	Wail	Eva Pigeon
Sasportes	Olivia	Hélène Lefebvre
Toukara	Nana	Inès El Majdoub

- Absent·es et non représent·es

Noms	Prénoms
Aberkane	Sarah
Abib	Driss
Bashi	Samuel
Boutaïb	Anissa
Buxant	Yasmine
Champeaux	Nicolas
Chauffoureaux	Victor
Chotard	Arthur
Cop	Nicolas
Crespin	Loïc
Dehant	François
Devaux	Léa
Difi	Sara

Diong Aketi Païzanos	Christos
Drouet	Sirga
Dupont	Tiffany
Eliat-Eliat	Paulin
Gallet	Nathan
Hammoud	Bilal
Herbays	Esteban
Hoebrechts	Florence
Lasar	Thaïs
Lejeune	Julien
Meganck	Bryan
Morren	Léo
Ngan Yamb	Karen-Odile
Nicks	François
Patte	Tatiana
Pecheur	Alice
Pierart	Julie
Renneboog	Manon
Rossignol	Barnabé
Rouard	Martin
Sahli	Aymen
Seukep Tchekoutouo	Nolvan Doyve
Tchouassi	Hambe
Tia	Benita
Truong	Vinh Khang
Verbruggen	Joséphine

- Invité·es

Noms	Prénoms
Boborodea	Alexandru
	Killian
Nickmilder	Eleonor
Muyldermans	Guillermo

APPROBATION DE L'OJ ET DU PV DU CONSEIL PRÉCÉDENT

Maxime Geerts annonce qu'il y a eu quelques modifications en termes d'ODJ, notamment un point d'information qui a été finalisé très récemment. Il annonce que la note concernant les étudiant·es hors UE sera postposée durant l'après-midi et le vote des mandats et des responsables de commissions le sera également.

L'ODJ tel que modifié est approuvé.

Maxime Geerts explique également que le PV du conseil précédent sera présenté au prochain conseil et ne sera donc pas approuvé aujourd'hui.

POINT I & I

Maxime Geerts introduit ce nouveau point qui sera récurrent à l'ODJ lors des conseils. Ce point aura pour but de partager des informations générales à tout le conseil et sera systématique.

1. Démissions

Maxime Geerts annonce les démissions de Victoria Pinte (conseillère) et de Tatiana Patte (responsable communication) sont annoncées et seront effectives pour le prochain conseil.

2. Fonctionnement général

Maxime Geerts rappelle les règles des conseils (modération et gestes de communication utilisés). Pour les tours de paroles, ils se feront par trois, en application de temps individuels de 5 minutes par intervention et des notes seront prises quant aux temps de parole par genre. Des interventions à mains levées seront faites par après en application de la tirette (en sachant que, faute de genre distincts dans les intervenant·es, la troisième intervention sera tirée au sort parmi les membres du genre qui ne s'est pas exprimé).

3. Informations générales

a. Comité 2021-2022

Bry Meganck dit que l'un des problèmes récurrent de l'AGL est la passation de mandats et d'informations au fil des années. Odoos permet de l'E-learning qui tend à pallier ceci. Le site AGL nouvellement rénové contiendra plusieurs formations accessibles en ligne sous l'onglet "instance" (jusqu'ici seul finalisé mais d'autres arrivent) sous forme de leçons et de petits quizz par après. *A fortiori*, il y a la possibilité de préparer des quizz, voir des supports tel que des PWP ou des documents de notre côté pour ceux qui ont leurs mandats depuis un moment ou se sentent particulièrement informé-e et/ou apte à former d'autres à leur mandat. À titre de proposition, il pourrait être intéressant de rendre obligatoire la participation à tels quizz par tou·tes candidat·es à un mandat pour assurer qu'ils ont une connaissance de ce rôle (la vérification serait facile étant donné que toutes les interactions à ces quizz doivent se faire à travers un compte nominatif).

Eva Pigeon demande qui serait responsable du suivi de cet outil ?

Maxime Geerts dit que la PDC en discutera afin de trouver la meilleure solution de suivi.

b. Comité 2022-2023

Yassine Chramti explique que pour l'an prochain, les locaux AGL seront réorganisés et, dans le cadre de cette réorganisation, ils attendent des suggestions pour renommer les locaux (sur base de militant·es féministes, LGBTQIA+, ...).

ÉVÉNEMENTS PROPRES À CE CONSEIL (voir ODJ)

1) Retour sur l'atelier des violences sexistes et sexuelles

Eva Pigeon dit que l'atelier a eu lieu la veille et un retour sur cette problématique au long de ce quadrimestre sera fait. De ce fait, un atelier en la matière a eu lieu. Durant celui-ci, ils ont créé une timeline du traitement de ce dossier depuis 2017 reprenant l'émission de demandes de l'AGL, les réponses des instances, ... Un rapport complet est disponible sur la conversation messenger membres AGL. Diverses réflexions en termes du dysfonctionnement de l'UCLouvain en la matière ont été faites et sont également reprises dans le rapport. Cette activité a eu lieu car le lundi 27 juin 2022, il y aura des auditions d'individus représentant les étudiant·es (avec une membre de l'AGL et une membre de ThéOK) pour exprimer la volonté de ces collectifs. Ce comité est un comité qui a été créé suite aux plaintes faites et à la critique de la cellule Together (notamment en termes de confidentialité) à travers le plan RESPECT, lancé par le recteur, qui succédera à cette cellule. Ce comité contient des expert·es moins impliqués·es [dans la hiérarchie de l'UCLouvain] contenant des sommités en termes de justice ainsi que des représentant·es des étudiant·es (Eva Pigeon de l'AGL, des sociologues, académiques et membres du services d'aide). L'objectif de ce comité est d'observer le fonctionnement du traitement de tels dossiers par l'UCLouvain (témoignages à l'appui entre autres) et d'émettre des recommandations pour améliorer la gestion de ces dossiers.

Léo Morren demande quelles sont les grandes lignes de l'AGL en termes de violences sexistes et sexuelles ?

Eva Pigeon dit qu'elles sont disponibles sur le rapport susmentionné.

Luc Dejalle demande qui statuera sur les recommandations fournies par le Comité?

Eva Pigeon dit qu'un rapport sera fourni au conseil académique de juillet, et il est prévu qu'un rapport global soit fourni en fin d'année 2022-2023. D'autre part, le recteur s'est engagé publiquement à suivre ces recommandations.

Eva Pigeon rappelle que mercredi 29 juin il y aura un conseil fédéral de la FEF où sera abordée, entre autres, cette question, et l'AGL y amènera son point de vue. Au-delà de ça, l'AGL souhaite créer une commission au CASE sur les violences existes et sexuelles

Yazdan Nazimi dit que suite, notamment, aux piqures dans les bars et au manque de réaction des autorités du site de Woluwé à travers leur VRAE, l'AGW s'est rendue compte qu'il fallait créer un organe indépendant pour la gestion de ces dossiers. Suite à des contacts avec les CE de Liège et Bruxelles, il a émergé que le CASE est un organe traitant de ce genre de problématiques et qu'il serait une bonne idée de créer, au sein de cette instance, une commission pour les faits arrivant spécifiquement sur le campus de Woluwé.

Eva Pigeon dit que les autorités n'étaient pas particulièrement motivées mais ont été coopératives pour donner les contacts et les informations nécessaires pour le faire. Ce projet sera approuvé en principe par le CASE le jeudi 30 juin. *A fortiori*, la volonté d'avoir cette commission active dès septembre leur a été communiquée.

Yassine Chramti dit qu'ils ont discuté aussi des dangers de la dé-responsabilisation des autorités théoriquement compétentes à travers la création de commissions spécifiques hors de ces hiérarchies. Il ne faut pas, ici, déresponsabiliser le VRAE en créant cette commission

Eva Pigeon dit que cette commission ne sera du coup qu'un maillon de la chaîne de gestion de ces dossiers, qui nous permet une multiplication d'espaces de décisions et d'actions au cas où certains seraient réticents.

2) Information sur le calendrier académique

Eva Pigeon dit que la réforme du rythme de l'enseignement obligatoire aura lieu à partir de septembre 2022-2023. Ce changement fera qu'il y aura un alignement plus grand du secondaire et primaire sur les vacances françaises avec deux semaines de vacances à la Toussaint, à Noël, à Pâques et 6 en été. Cela implique un dépassement radical entre rythme scolaire et rythme académique. Suite à cela, il y a des discussions au sein de l'Académie sur la Recherche de l'Enseignement Supérieur (ci-après ARES) sur un alignement du rythme de l'enseignement supérieur sur celui de l'enseignement obligatoire. Suite à ces réflexions, une réunion du CREF reprenant des représentant·es des corps académiques, scientifiques, étudiants, rectoraux et logistiques pour en discuter en juin, où Luc Dejalle et elle-même sont allé·es. L'objectif de cette réunion était de discuter entre les différents corps sur cette problématique pour avoir une roadmap pour plus tard. L'idée est que la FEF veut voter une position sur le calendrier académique d'ici septembre 2022 étant donné que la réforme prendra effet en septembre 2023 (ce qui implique des changements réglementaires et légaux assez importants).

Inès EL MEJDOUB dit que la division des quadrimestres en trimestres entraînerait alors le fait qu'il n'y aurait plus deux quadrimestres de cours comme maintenant ?

Eva Pigeon dit que non, des cours pourraient s'organiser sur deux bimestres également. L'objectif de ces bimestres est d'assurer entre autres une plus grande modularité des cours en fonction des besoins des académiques et de leurs cours et permettra toujours, pour les cours qui le requiert, de donner cours sur deux bimestres voire plus.

Simon Noppe dit qu'il y a une vraie angoisse de la part des facultés quant à cette réforme étant donné les délais très courts (un an) de cette réforme et le nombre d'autres réformes qui auront lieu en même temps au lendemain de la sortie du coronavirus. Certain·es académiques souhaiteraient de ce fait retarder d'un an l'application de cette réforme pour ménager les étudiant·es et les équipes logistiques.

Eva Pigeon dit que cette peur a été mentionnée mais il y a une volonté assez forte de conduire cette réforme, quitte à la faire en deux étapes si nécessaire, de toute manière.

Dorsan Van Cutsem demande s'il y a des trucs consensuels dans les changements ? Cela demande une réflexion car on ne peut pas sortir une position de l'AGL comme ça. Il trouve que cela n'est pas grave s'il faut aller plus vite, les profs apprendront à gérer.

Fatima Ed-Danouni demande ce qu'est le décret Marcourt ?

Eva Pigeon dit qu'est ressortie une série de points assez consensuels parmi les intervenant·es :

- Maintenir des vacances effectives en été pour laisser plus de temps à la recherche et à la vie personnelle en été, ce qui implique une session d'août rapprochée.
- Commencer l'année académique plus tôt pour tenir ces exigences.
- Avoir notre session de décembre avant les vacances de Noël.

Luc Dejalle dit qu'une tension a été mentionnée au lendemain de la réunion du CREF et implique que la division des semestres en trimestres impliquerait une multiplication des sessions d'examens.

Eva Pigeon dit que suite à la difficulté horaire d'organiser des sessions, des bimestres et des vacances pareilles, la rentrée académique sera plus proche qu'avant et toute l'année académique sera rapprochée d'un mois.

Nylan Ramnauth demande s'il y a eu des réflexions sur les méthodes d'évaluations continues et sur le système pédagogique en général durant cette réunion au-delà de l'adaptation de calendrier stricte ?

Eva Pigeon dit que cela n'a pas été discuté mais elle rappelle à Nylan que si il a de tels documents à envoyer qui seraient utiles, qu'il n'hésite pas et ça sera probablement discuté.

Yassine Chramti demande est-ce que cette réforme se rapproche de la réforme qui a eu lieu à la LSM récemment ou pas ?

Eva Pigeon dit que cette expérience a été discutée en réunion préparatoire de ce CREF au sein de l'UCLouvain mais n'a pas été abordée plus tard, ça aurait du sens de contacter le BDE LSM sous peu pour leur demander leur ressenti.

Eduard Mandan résume. C'est un dossier important avec de lourdes implications, donc que les gens n'hésitent pas à le contacter s'ils veulent s'impliquer.

3) Informations sur la Mise Au Vert et formations de pré-rentree

Yassine Chramti dit comme ça a été discuté au comité électif, le comité souhaite ouvrir significativement le fonctionnement de celui-ci et la transparence des mises au vert. Les mises au vert sont des réunions de préparation et d'organisation de la gestion de dossier spécifique. Il y en aura une en septembre pour préparer l'année ainsi qu'une autre début septembre, plus conséquente, pendant un week-end. Il invite les gens à transmettre leurs idées de formations à faire pendant l'année et, à la mi-juillet, un lien d'inscription sera créé pour ceux qui seront sûrs de venir. Les informations suivront.

Justine Havelange demande quand aura lieu l'organisation de la rentrée vu l'importance que ça a et où les conseillers-ères pourront participer ?

Yassine Chramti dit que cette conversation aura lieu lors de la pré-Mise au Vert en août. Il y aura des formations au décret paysage, ... Et la déclaration syndicale sera rédigée lors de la MAV de septembre.

Nicolas Donnay dit qu'en tant que PDC, ils sont en contact avec le comité pour mettre en place les dispositions nécessaires à ce que le plus de conseiller-ères possibles puissent assister à la MAV.

Léo Morren demande comment le conseil va-t-il être impliqué dans l'organisation de la rentrée étant donné qu'il n'y a pas de conseil d'ici la rentrée ?

Yassine Chramti dit que pour assurer les possibilités d'impliquer le plus de conseiller-ères possible, l'organisation de ces MAVs sera adaptée en conséquence. L'UBE et les BDEs seront également contactés pour ça, afin de leur permettre de venir si nécessaire.

Bry Meganck demande s'il y a déjà des idées spécifiques pour les activités de rentrées étant donné le budget déjà alloué qui est deux fois plus élevé que l'an passé ?

Yassine Chramti dit que ce point sera abordé plus spécifiquement lors du point budget, cependant étant donné la volonté de Woluwé de mettre en place une journée d'intégration, un budget a été prévu à cet effet, ainsi que pour plusieurs événements réguliers sur LLN jusqu'à arriver au conseil.

4) Présentation du budget prévisionnel d'été et vote

Julia Joveneau explique que l'AGL dispose de trois comptes : le compte général (sous-divisions épargne et courant), le compte ASBL et le compte Salles. En termes de frais ordinaires, le budget est basé sur celui de l'année passée avec des estimations gonflées pour permettre plus de marge de manœuvre. Il y a des dépenses plus larges pour le matos étant donné les demandes des permanent-es de disposer de plus de fonds pour aménager leurs bureaux, les autres budgets sont généraux et le budget goodies a été ponctionné au profit de celui des événements.

En termes de frais supplémentaires, le NAS devra être déménagé pour les conditions de travail des permanent-es, une nouvelle table de comité sera achetée (plus adaptée), le budget MAV est plus conséquent pour permettre plus de participation et pour le compte salle, on souhaiterait rénover les toilettes et ajouter un bar à la ratatouille. Le compte général sera à 26.000€ et le total salles sera à 7.500€.

Justine Havelange dit qu'il lui semble que pour les salles, c'est à l'UCLouvain de le faire étant donné que c'est à eux d'accepter ces rénovations et de payer leur prix.

Fatima Ed-Danouni demande comment la répartition de budget pour les sites est-elle organisée ?

Julia Joveneau dit qu'elle n'a pas encore été faite mais elle sera conduite en été en concertation avec les sites et leurs demandes.

Anaïs Mirasola dit que pour les 1500 euros, ce qui semble beaucoup, a-t-on une idée plus précise de l'utilisation de cet argent ?

Maxime Geerts fait un point technique sur la table. À Leuven, il y avait une grande table ronde qui a été transférée depuis là-bas, les gens signent sur cette table et il y a une forte symbolique derrière.

Julia Joveneau dit que c'est en discussion, mais une idée serait de poncer la surface de la table pour la rendre plus fine et l'accrocher au mur.

Dorsan Van Cutsem demande ce qu'il en est des goodies.

Maxime Geerts : les goodies sont le problème du comité, allez leur kasser les kouilles à eux.

Bryan Meganck explique la nouvelle procédure avec Odoo pour l'envoi des notes de frais.

Bryan Meganck demande, suite à l'importance de la table du comité, qu'il y ait un vote sur celle-ci.

Maxime Geerts dit qu'un vote formel aura lieu après le repas.

Vote d'approbation du budget : le budget est adopté à 36 pour et 6 abstention.

Maximilien Dallemagne revient sur la question concernant la table. L'option serait, dans le cas où ils la changent, de garder tout le haut de la table, là où les noms sont gravés, et de l'accrocher au mur afin de la conserver comme une pièce d'histoire.

Luc Dejalle dit qu'étant donné le prix coûteux de la réparation, est-ce qu'il y a pas juste moyen d'en prendre une photo et de la transformer en livre d'or?

Justine Havelange dit que c'est cool de la garder. C'est vraiment chouette de travailler dessus et de voir qu'il y a des noms sur la table. Il y a moyen également de la réparer ou de la renforcer.

Yassine Chramti dit que la question se pose plutôt sur quoi faire de la table au-delà du remplacement de celle-ci, étant donné qu'elle est mal adaptée de toute façon pour les personnes au physique plus développé, quoique on pourra trouver des solutions pour conserver cette valeur symbolique de la table en la gardant, par exemple, sur les murs.

Yazdan Nazimi dit que s'il comprend bien l'argument de Yassine, c'est une question d'inclusivité. Après, selon lui, les locaux de l'AGL sont assez grands et autant la mettre dans une autre salle pour conserver la symbolique de la même table qui a été utilisée depuis des décennies.

Luc DeJalle dit que si l'on procède au vote, quelles sont les implications budgétaires ?

Julia Joveneau dit probablement que cela coûtera plus cher de la transformer en objet de décoration que de la réparer.

Vote sur soit conserver la table comme table de réunion ou la conserver comme décoration : la table sera gardée comme décoration suite à un vote en 16 pour (la garder comme table effective), 18 contre (la garder comme décoration) et 8 abstentions

Justine Havelange demande où serait-elle mise en décoration ?

Yassine Chramti dit qu'il pensait la mettre à l'entrée de la Ratatouille, mais il doit réfléchir.

5) Note étudiant-es hors-UE

Justine Havelange dit que cette note a été rédigée il y a un moment déjà, son objectif est, premièrement, de faire un état des lieux du dossier des minerval des étudiant-es hors UE (qui est du minerval belge plus une somme assez considérable, à savoir qu'il y a quelques années l'AGL s'était mobilisée pour stopper une augmentation de douze fois de ce minerval et a obtenu un gel de cette mesure, qui expire l'an prochain) et d'établir une note de position ferme et claire de l'AGL sur la question. Cette note fut écrite par pas mal de personnes et établit également un plan d'action au-delà de la simple position.

Iphigénie Koutsougeras dit que cette note commence en condamnant la marchandisation de l'enseignement supérieur et continue dans la lignée des objectifs d'Arlequ'2 (à savoir la démocratisation de l'enseignement supérieur) et pointe du doigt l'opposition de ces principes et de cette mesure. L'université connaît la valeur de l'échange si l'on en croit sa quantité d'accords internationaux et ça a peu de sens pour elle d'accepter une telle augmentation au vu de cela).

Justine Havelange dit en plus de cette note, il y a des annexes contenant les argumentations d'une part et de l'autre par ailleurs et, actuellement, cette augmentation a été mise en avant par l'ARES avec des plans d'actions pour payer cette augmentation sans surcharger les étudiant-es internationaux·ales. Ce dossier n'a pas encore été finalisé au niveau communautaire donc il est encore temps d'agir et, maintenant, on va auto-amender la note pour l'actualiser étant donné qu'elle n'a pas été touchée depuis 2 mois.

Dorsan Van Cutsem dit qu'il y a une confusion entre une note qui promeut la gratuité des études pour tou·tes les étudiant-es y compris les étudiant-es internationales·aux (Arlequ'deux) et une note qui s'oppose à la hausse du minerval des étudiant-es internationales·aux. Il y a une confusion : que promeut cette note ?

Simon Noppe dit qu'il y a une partie de forme purement où il y a des erreurs, sur le fond il s'interroge sur la fin où il est noté que, en paraphrase, une "société qui se développe de manière systémique", qu'est-ce que ça signifie ?

Iphigénie Koutsougeras (à Dorsan) dit que le but n'est pas de demander la gratuité pour les étudiant-es hors UE mais d'étendre sur les arguments de Arlequ'2. (à Simon) Une société qui se développe de manière systémique c'est une façon interdisciplinaire et interconnectée de penser où chaque groupe pallie aux manques de chaque groupe pour évoluer vers un monde qui se comprend.

Eva Pigeon dit que du coup, ce travail est assez essentiel et elle dirait que ça n'est pas parce que l'AGL a une position fixe qu'il ne faut pas travailler avec des collectifs étudiants externes et que, dans cette mesure, il faudra faire attention à ne pas imposer ça aux autres.

Éléonore Nickmilder demande de réexplication de la problématique.

Justine Havelange dit que les recteurs·rices ont été confronté·es à un gel du prix du minerval depuis 5 ans les empêchant de l'augmenter. Aujourd'hui, ce prix a été dégelé et le minerval pourrait donc être monté de 12 fois pour les étudiant·es hors UE. Cette note permet donc à l'AGL de se positionner contre cette potentielle mesure. Un document sera partagé aux autres pour corriger les erreurs au calme.

Léo Morren demande si on doit se positionner pour la gratuité de l'enseignement de par la note Arlu'2 ?

Dorsan Van Cutsem dit que cette note soulève une question qui serait celle de la gratuité de l'enseignement même pour les étudiant·es hors UE.

Vote : pour le fond de la note hors union européenne avec de légères modifications de formes à venir : la note est adoptée avec 43 voix pour et 3 abstentions.

MANDATS ET COOPTATIONS

1. Cooptations

Maxime Geerts explique qu'il y a plusieurs candidat·es à la cooptation. Il les nomme :

- Pour le conseil AGL : Brandon Marris (LOCI-T)

Yassine Chramti explique que Brandon Maris a été président du BDE LOCI à Tournai, a été président multisite en 2020-2021 et n'avait pas de mandats cette année donc, vu qu'il fallait quelqu'un pour LOCI, il s'est présenté.

Vote : *Brandon Marris est coopté pour le conseil AGL (42 pour, 0 contre, 0 abstention).*

- Pour le conseil de faculté FIAL :
 - Lou-Anne Portal
 - Benjamin Detry
 - Aurélien Derbeque
 - Victor Brisar
 - Romain Delcourt

Maxime Geerts explique qu'il y a 11 sièges déjà occupés sur 35.

Vote : *iels sont tou·tes coopté·es (41 pour, 1 vote contre, 0 abstention).*

- Pour le conseil de faculté ESPO :
 - Marie Mac Donough

Vote : *Marie Mac Donough est cooptée* (41 pour, 0 contre, 1 abstention)

- Pour le conseil de faculté SC :
 - Maël Vanderberken

Vote : *Maël Vanderberken est coopté* (41 pour, 1 contre, 1 abstention)

- Pour le conseil de faculté DRT :
 - Margaux Koob

Pour Margaux Koob au conseil de faculté Droit, elle sera l'an prochain présidente du BDE criminologie et son élection permettra une représentation de l'école de criminologie au conseil de Fac de la faculté de droit et criminologie.

Vote : *Margaux Koob est cooptée* (41 pour, 0 contre, 1 abstention).

2. Votes des mandats et respo com'
 - 2.1. Responsables comm'

Marie Mac Donough [présente la co-respo communication par Fiorile Michaux et elle-même] dit qu'elles se présentent à cette responsabilité en tant qu'étudiantes de communication et vu la démission de la responsable précédente. Elles sont membres de Kots à projets et Marie sera respo com' au BDE ESPO l'an prochain. Elle a eu à l'époque une chaîne YT et elles sont habituées à la communication à travers leurs études de manière plus professionnelle. Elles se présentent comme co-respos car elles n'auront pas le temps de faire 100% du travail et pouvoir se reposer l'une sur l'autre leur permet de se sentir nettement plus à l'aise.

Luc Dejalle demande comment envisage-t-elle sa coopération avec le comité, autant pour elle que pour Fiorile ?

Justine Havelange dit qu'elles ne doivent pas hésiter à leur demander des conseils, étant donné qu'il y en a plusieurs à avoir été respos com' et qu'il s'agit d'un domaine tentaculaire qui implique beaucoup de tâches différentes.

Léo Morren dit que la communication institutionnelle est compliquée et engager les gens sur les réseaux sociaux est difficile, comment vois-tu ça ?

Marie Mac Donough (à Luc) on a réfléchi à cette problématique et nous sommes des adultes, nous serons professionnelles dans notre travail. (à Léo) elle dit qu'il est fondamental d'utiliser les mêmes codes que les étudiant-es dans la communication avec eux pour sensibiliser et communiquer effectivement avec eux.

Simon Noppe les remercie pour leur engagement.

Hélène Lefèbvre demande est-ce que sa chaîne youtube l'a entraînée à être respo comm' ?

Marie Mac Donough répond à Hélène. Elle dit que ça lui a permis d'apprendre à vulgariser les problématiques sans en perdre l'essence et lui a également appris le montage vidéo et les différentes composantes de cette activité et ça l'aidera beaucoup dans ce rôle.

Vote pour la coresponsabilité comm' de Fiorile Michaux et Marie Mac Donough : vote pour à l'unanimité avec 45 pour.

2.2. Vote des mandats

- **Délégation ORC**

Maxime Geerts explique que pour la délégation ORC à la FEF, il y a 4 places à pourvoir et comme candidat-es Inès El Mejdoub, Justine Havelange, Natacha Beachenyov et Maximilien Dallemagne.

Vote : Inès El Mejdoub est élue effective, Justine Havelange est élue effective, Natasha Beachenyov est élue effective, Maximilien Dallemagne est élu effectif.

- **Commission électorale**

Maxime Geerts dit que pour la délégation étudiante à la commission électorale, il y a 3 effectif-ves et 1 suppléant-e et comme candidat-es Bryan Meganck, Simon Noppe et Eva Pigeon.

Vote : Bryan Meganck est élu effectif, Simon Noppe est élu effectif et Eva Pigeon est élue effective.

- **AG Poll'n**

Maxime Geerts dit que pour la délégation à l'Assemblée Générale de Poll'n, il y a une place de suppléant-e et comme candidat Yassine Chramti.

Vote : Yassine Chramti est élu suppléant.

- **ODC**

Maxime Geerts dit que pour l'ODC, il faut un-e observateur-riche du conseil comme responsable.

Dorsan Van Cutsem dit que l'ODC est née du fait que l'AGL n'a, par le passé, pas d'espace de remise en question et d'amélioration du conseil, ce qui a mené à sa création. La personne responsable de cet ODC aura deux grandes missions : la première étant d'améliorer le conseil en prenant pendant les conseils les données (temps de paroles,...à, puis après chaque conseil un observatoire de débriefing du conseil précédent a lieu. La seconde mission est de trouver un thème et de prendre le temps d'essayer d'y trouver des solutions. Un exemple de l'an dernier est celui des solutions pour la représentation féminine au sein de l'AGL. Objectivement, l'ODC n'est pas régité par beaucoup de cadres, ce qui peut mener à ré-interprétation, mais le principal est de prendre des données pour améliorer le conseil afin d'éviter que des frustrations n'émanent du conseil.

Bryan Meganck dit que le manque de candidature est aussi dû au fait que de facto, de nombreuses personnes ne sont pas éligibles (membres du comité actuel et futur, membres du conseil,...)

Trois candidat-es se présentent : Aurore Duquesne, Nylan Ramnanth et Simon Noppe.

Vote : Simon Noppe est élu effectif, Aurore Duquesne est élue suppléante et Nylan Ramnanth n'est pas élu.

- **Pentartite**

Maxime Geerts dit que pour le mandat à la pentapartite, il y a une place de suppléant·e et Justine Havelange comme candidate.

Vote : Justine Havelange est élue suppléante.

- **CAC**

Maxime Geerts dit que pour le mandat au Conseil Académique (CAC), il y a trop d'hommes élus précédemment. Suite à la démission potentielle d'un membre, le but est de faire élire une femme. Justine Havelange comme candidate.

Justine Havelange explique qu'elle était au CA cette année et aimerait être en instance. Elle aime préparer les dossiers et voir ce qui se fait au CAC. Elle trouve ça pertinent vis-à-vis de sa place cette année concernant la passation.

Simon Noppe explique que dans le cas où Justine est élue, c'est donc lui qui serait démis de ce mandat, et le poste de chef·fe de délégation sera à nouveau vacant.

Vote : Justine Havelange est élue effective sous réserve de la démission de Simon Noppe.

- **CEFO**

Anaïs Mirasola explique qu'il y a eu un vice de procédure au Conseil du 1er mai. On va donc revoter ça durant le premier conseil de septembre. Mais il y a déjà un CEFO au 1er juillet.

Maxime Geerts dit que le but va être de prolonger le mandat des ancien·nes mandataires et, grâce à un arrangement entre les deux délégations, de constituer une nouvelle délégation afin de participer à une ou maximum deux réunions de CEFO jusqu'au conseil de septembre où un nouveau vote quant aux mandats du CEFO sera effectué.

Vote sur la proposition exposée : validée à 37 voix pour et 7 abstentions.

- **CODA**

Maxime Geerts dit que pour la délégation au conseil des agrégations, il y a deux effectif·ves et deux suppléant·es à pourvoir et une candidate Lou-Anne Portal.

Vote : Lou-Anne Portal est élue effective.

- **CAI**

Maxime Geerts dit que pour le mandat au Conseil de l'Action Internationale, il y a une place de suppléant·e et un candidat, Killian Rummens.

Vote : Killian Rummens est élu suppléant.

- **Bureau de l'ILV**

Maxime Geerts dit que pour le mandat à l'ILV, il y a une place d'effectif·ve et une place de suppléant·e et deux candidat·es, Inès El Mejdoub et Lucas Cauwel.

Vote : Inès El Mejdoub est élue effective, Lucas Cauwel est élu suppléant.

- **FDP1**

Pour les mandats au FDP 1 suite au vice de procédure, il y a deux sièges effectifs et un suppléant. Il y a trois candidats : Alexandru Boborodea, Nicolas Cop et Eduard Mandan.

Vote :

- **CASE**

Pour les mandats au CASE suite au vice de procédure, il y a trois sièges effectifs, cinq sièges suppléants et onze candidat·es, Géry Maertens, Thomas Delire, Yassine Chramti, Justine Havelange, Sara Difi, Natacha Beachenyov, Nicolas Donnay, Guillermo Muyldermans, Ahmed Abdi, Adam Malila et Marie Gillet.

Yazdan Nazimi et Arthur Chotard s'étant originellement présentés retirent leurs candidatures.

Yassine Chramti dit que Marie est très motivée pour aller au CASE car elle est VP soc. Il semble évident qu'elle se trouve dans cette délégation.

Vote :

- **CASE siège CGEI**

Pour le mandat au CASE au poste d'effectif CGEI, il y a un siège et un candidat, Wail Qadari Jamai.

Vote :

- **BD DUC et AG CIACO**

Pour le mandat au BD Duc et à l'AG Ciaco, il y a un siège effectif.ve, un siège suppléant.e et deux candidats, Julien Lejeune et Bryan MEGANCK.

Simon Noppe demande à Bryan puisqu'il travaille à la DUC, n'y a t-il pas le risque du conflit d'intérêt ?

Bryan Meganck dit que suite à la discussion avec les chefs de la DUC, il est convenu qu'il puisse faire la distinction entre les postes et se présenter en tant que représentant AGL indépendamment du travail qu'il y effectue. D'autre part, il pense être la personne la plus à même d'agir efficacement au sein de ce mandat.

Vote :

- **Commission de reconduction des régionales**

Pour le mandat à la commission de reconduction des régionales, il y a un siège suppléant et un candidat, Yassine Chramti.

Vote :

Yassine Chramti : Ma motivation est, en connaissance de cause, de résoudre certains

soucis d'importance, certaines actions trash rencontrées au sein des régionales.

- **CA et AG Universanté**

Pour le mandat CA et AG d'UniverSanté, il y a un siège effectif et deux candidates, Marie Mac Donough et Eléonor Nickmilder.

Vote :

- **Commission SSC**

Pour le mandat à la commission d'attribution des subsides socio-culturels de l'AGL, il y a deux sièges effectifs et deux candidat-es, Yassine Chramti et Iphigénie Koutsougeras.

Vote :

- **OVE**

Pour le mandat de l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE), il y a un siège suppléant et une candidate, Justine Havelange.

Vote :

- **AG GECO**

Pour le mandat de l'AG GECO, il y a un siège effectif et un candidat, Léo Morren.

Vote :

- **Groupe Manger-Bouger**

Concernant le Groupe Manger-Bouger, il n'y a pas nécessité de le voter à nouveau car Léo Morren est déjà effectif.

- **Gestion Centre Ville**

Pour le mandat Gestion Centre Ville (GCV), il y a un siège effectif et un candidat, Léo Morren.

Vote :

- **CA Louvain Coopération**

Pour le CA Louvain Coopération, il y a un siège effectif et un candidat, Killian Rummens.

Vote :

RETOURS ÉVENTUELS DES DÉLÉGATIONS ET COMMISSIONS

1) Retour d'instance

N/A

2) Présentation des commissions

Commission animation et culture :

Yassine Chramti Dafalis : elle fait des actis bien fun, vous pouvez contacter Thomas Delier, Esteban etc pour plus d'infos !

Commission communication :

Iphigénie Koustergas : cette année la commission a perdu de vitesse rapidement mais elle est en charge de la communication en plus des respo comm'.

Commission social :

Justine Havelange : cette année il n'y a pas eu de réunion mais l'an d'avant, des balades étaient organisées, ça discutait du bien-être etc. Cette commission peut également être une commissions de gestion de gros dossiers donc il y a du potentiel.

Commission supports de cours :

Eva Pigeon : de la communication et du lobbying de l'UCLouvain a été fait cette année pour sensibiliser à l'accessibilité financière des supports de cours.

Commission transition écologique :

Léo Morren : c'est une commission intéressante au vu du défi ne serait-ce que de rencontrer tous les acteurs, c'est une problématique avec laquelle il faut rester en contact avec les instances et les tirer avec, surtout dans le cadre du plan de transition écologique en place.

Commission enseignement :

Simon Noppe : cette commission a géré pas mal de dossiers l'an passé mais qui se cherche encore niveau composition, notamment en termes de participation des BDEs.

Eduard Mandan : comme on va devoir gérer pas mal de gros dossiers cette année (paysage, St. Louis, ...), il va falloir se reposer pas mal sur la commission pour avancer dessus donc n'hésitez pas à venir.

Commission inclusivité :

Inès EL MEJDOUB : Il s'agit d'une commission très vaste qui traite de l'inclusivité en général par la lutte contre les discriminations, qu'elles soient de nature racistes et ou sexistes, etc. Il y a pas exemple tout un travail à faire sur les violences sexistes et sexuelles sur nos campus. La direction prise par la commission dépend de là où le/la responsable veut l'emmenner. C'est une commission très co-construite par ses membres.

Commission ouverture sociétale :

Dorsan Van Cutsem : les objectifs de cette commission sont très large, de l'organisation des pré-pols à la création d'épicerie participatives, de jeux de rôles, du minerval des étudiant·es étranger·ères donc vu la quantité de dossiers, n'hésitez pas à y amener ce qui vous intéresse.

Commission PEPS :

Léo Morren : cette commission organise des nouvelles choses concernant l'aide aux étudiant·es PEPS en collaboration avec les instances universitaires et associations relevantes. Cette commission a entre autres organisé un blocus de janvier dans des salles adaptées et accessibles.

3) Proposition de G.T.s

Justine Havelange : j'aimerais lancer un G.T. X et un G.T. action directe où discuter de la participation des membres de l'AGL à des actions plus directes dans la vie civile sur des dossiers spécifiques.

Marie Mac Donagh : (au nom de Natacha Beachenyov) souhaiterait créer un G.T. en non-mixité sur les violences sexistes et sexuelles à l'UCLouvain afin de favoriser la prise de paroles des femmes dans cette instance, étant donné que la non-mixité a tendance à encourager la parole des femmes dans de tels domaines.

Bryan MEGANCK : Possible ouverture d'un G?T fusion ? La prochaine rentrée fera entrer Saint-Louis à l'UCL en tant que nouveau site. Un G.T fusion permettra donc l'intégration de Saint-Louis à l'AGL, en plus de permettre la possibilité de revoir la distribution des ressources et des budgets entre les sites.

Yassine Chramti : Pour un G.T, il y a des discussions pour un G.T cocrée entre la FEF, l'AGL et Saint Louis qui travaillent à trois pour cette intégration. Il y aura donc un travail effectué au niveau communautaire.

Inès EL MEJDOUB : Y aura t-il encore l'année prochaine un G.T internationale allant de pair avec CUSU comme cette année ?

Léo Morren : Une proposition : serait-il intéressant de travailler sur une optique de vote ou de sondage en ligne pour sonder ou stimuler l'opinion et la responsabilité des membres du conseil étant donné le manque d'interaction entre les conseillers. Il peut être sympa d'avancer tous ensemble sur les dossiers. Que pourrions nous faire à l'avenir pour digitaliser les méthodes de fonctionnement du conseil ?

Maxime Geerts : Je suis en train d'investiguer mais je vais voir avec la PDC pour lancer d'ici la fin des vacances de nouvelles options de la sorte.

Justine Havelange : Concernant l'organisation, qui serait intéressé de participer au G.T ? Faisons-nous un Excel ?

Maxime Geerts : Un sondage Facebook sera fait.

Ahmed ABDI : Concernant la vie privée et professionnelle, on a l'habitude de travailler avec messenger, mais on se retrouve maintenant avec énormément de groupes messenger. J'ai du mal à faire la part des messages entre ce qui concerne l'AGL et le personnel. Cela vous dérange t-il ? Serait-il possible de revoir cette méthode de communication, car nous ne pouvons savoir parmi la masse de messages ce qui est

important ou non. La méthode des mails ou de l'agenda partagés sont des méthodes fonctionnelles.

Maxime Geerts : Concernant la discussion membres AGL, il s'agit plus d'un groupe de communication informel qu'un canal de discussion officiel

Anaïs Mirasola : Concernant les informations importantes, elles sont présentes sur la page Facebook si vous ne souhaitez pas spécialement vous tenir au courant de tous les messages du groupe si c'est pesant pour vous.

Maxime Geerts : Il n'est absolument pas nécessaire d'être sur ce groupe pour avoir toutes les informations.

Simon Noppe : Concernant mon BDE pour améliorer la communication, on s'est rendu compte que l'algorithme ne fonctionnait pas très bien et nous avons donc créé deux groupes facebook, un avec et un sans spam destiné à la communication. Il ne faut pas oublier que l'entente est importante dans la représentation étudiante et que les rapports amicaux sont primordiaux.

Nolvan SEUKEP TCHEKOUTOUO : Il me semble que le plus intéressant serait soit que l'on mette des limites à la discussion, soit que nous créions un deuxième groupe

Maxime Geerts : Ce sera réfléchi et nous trouverons une solution pour éviter un quelconque quiproquo.

Eduard MANDAN : Sur l'excel proposé par Justine pour les G.T, serait-il possible d'inclure également les commissions ?

Maxime Geerts : Ce sera fait et un excel sera partagé et vous pourrez le remplir.

Fin du conseil